

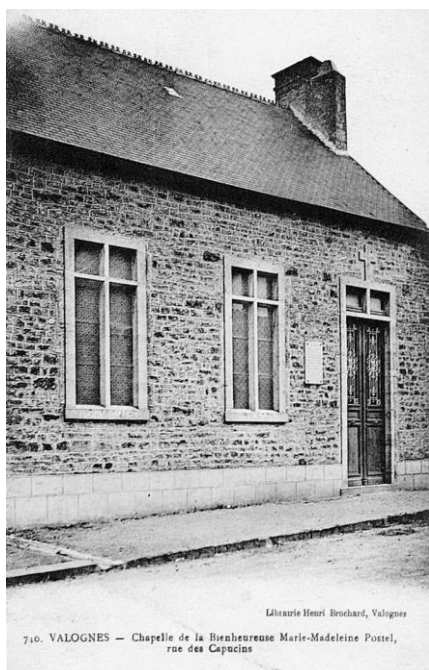


DOSSIER : LES MAISONS À VALOGNES

Table des matières

MAISON SAINTE MARIE-MADELEINE POSTEL – 11 RUE DES CAPUCINS.....	2
MAISON – 64 RUE DE POTERIE	3
MAISON – 14 RUE DES RELIGIEUSES	5
MAISON – 16 RUE DES RELIGIEUSES	7
MAISON – 20 RUE DES RELIGIEUSES	8
MAISON – 21 RUE DES RELIGIEUSES	9
MAISON – 23 RUE DES RELIGIEUSES	10
MAISON – 22 ET 24 RUE DES RELIGIEUSES	11
MAISON – 25 RUE DES RELIGIEUSES	12
MAISON – 26 RUE DES RELIGIEUSES	13
MAISON – 27 RUE DES RELIGIEUSES	14
MAISON – 31 RUE DES RELIGIEUSES	15
MAISON – 39 RUE DES RELIGIEUSES	16
MAISON – 43 RUE DES RELIGIEUSES	17
MAISON – 4 RUE PELOUZE.....	18
MAISON – 5 RUE DES CAPUCINS.....	19
MAISON – 21 RUE DES CAPUCINS.....	20
MAISONS – 40-46 RUE DES CAPUCINS	21
MAISON – 55 RUE SAINT-MALO	22
MAISON – 57 RUE SAINT-MALO	23
MAISON – 3 ET 5 RUE DE GREVILLE	24

MAISON SAINTE MARIE-MADELEINE POSTEL – 11 RUE DES CAPUCINS



L'édifice sur une carte postale du début du XXe siècle



Etat actuel après transformation en logement

La maison située au n° 11 de la rue des Capucins constituait initialement une dépendance de l'hôtel Ernault de Chantore et figure probablement parmi les différentes acquisitions effectuées à la fin du XVIIIe siècle par Bertin Claude Jobard, sieur des Valettes, pour constituer l'assise foncière de sa propriété. La trace de percements, incluant une porte et d'anciennes fenêtres à meneaux obstruées, ouvrant jadis sur la façade postérieure de l'édifice, dans le jardin de l'hôtel de Chantore, confirme cette hypothèse.

Entre le 29 septembre 1813 et le 29 septembre 1814, Sainte Marie-Madeleine Postel vint occuper cette demeure, louée à son intention par l'abbé Cabart, avec les membres de la communauté encore naissante des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde. Sœur Rosalie, née Anne Tostain, entrée en religion en 1811, y décéda dans des conditions assez misérables le 14 mai 1814. **L'édifice est converti en chapelle commémorative, dédiée à sainte Marie Madeleine Postel à la demande de E. Rabec, chanoine honoraire, curé de Valognes** qui obtient une autorisation de l'évêque en date du 11 novembre 1912. Dans le dernier quart du XXe siècle, la chapelle est de nouveau transformée en logement. La demeure est restée depuis propriété des sœurs de l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, qui revinrent à Valognes en 1854 pour administrer l'infirmerie et la lingerie du collège de la ville. De 1856 à 1923, les Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde dirigèrent également un établissement gratuit d'enseignement, au quartier du Gravier.



La chapelle commémorative avant sa suppression, carte postale du début du XXe siècle

MAISON – 64 RUE DE POTERIE

La maison située au n°64 de la rue de Poterie appartenait en 1778 à M. Pierre-Jean-François Bellot, sieur de Champeaux, ancien capitaine au régiment de Beauvais, qui avait épousé la même année Anne-Françoise Michel. Elle fut ensuite transmise à leur nièce, qui y résida jusqu'à sa mort, survenue le 4 mars 1827. Son héritier, Louis Constantin de Gouberville (1773-1848) récupère ensuite la propriété mais ne semble pas avoir y résidé. A sa mort, la maison revient à sa fille, Caroline-Louis-Pauline de Gouberville, qui épousa François Gaspard Alfred de Libran (1805-1879), sous-préfet de Valognes. Le 20 juin 1857, ce dernier vend son bien à Delphine-Florence Le Trésor-de-la-Roque, qui le transmet ensuite à Charles-Claude le Trésor (informations communiquées par Mme Lemièrre).



Détail du plan Lerouge, 1767

L'édifice figure sur le plan Lerouge de 1767 et semble - selon des critères stylistiques - attribuable à la **première moitié du XVIII^e siècle**. La façade sur rue, joliment maçonnerie en pierre de taille calcaire, est composée de deux niveaux d'habitation et d'un étage de comble. Elle se développe sur une longueur de cinq travées régulières, avec porte d'entrée en position centrale. On retrouve ici la distinction habituelle à Valognes entre les fenêtres de rez-de-chaussée, coiffées d'arcs surbaissés, et les baies de l'étage à linteau droit. Deux fenêtres à fronton éclairent les combles. Malgré la qualité

de sa mise en œuvre, cette façade sur rue était initialement destinée à recevoir un enduit couvrant.



Façade sur rue

Le plan de l'édifice est assez singulier car il se compose en profondeur de deux corps parallèles, placés l'un au-devant l'autre et séparés de quelques mètres par l'espace d'une petite cour intérieure. Ces deux corps disjoints sont toutefois reliés par un couloir transversal et une cage d'escalier, placée en retrait face à la



Détail de l'une des cheminées en calcaire d'Yvetot-Bocage

petite cour intérieure, servant à desservir les deux parties de la maison. Un jardin long et étroit (parcelle en lanière) se développe sur l'arrière.

Cette demeure a conservé intérieurement plusieurs cheminées du XVIII^e siècle, des éléments de boiserie et l'une de ses alcôves. Une partie des combles aménagés a également conservé ses cloisonnements en structures légères (bois, enduits, argile). Sans s'inscrire dans la typologie des hôtels particuliers, il s'agit d'un exemple intéressant et bien préservé de maison valognaise de cette période.

MAISON – 14 RUE DES RELIGIEUSES

Cette maison à boutique est située à l'aplomb du pont Sainte-Marie et borde, côté ouest, la rivière du Merderet. Selon les recherches effectuées par l'association « les Amis de Valognes » (Valognes, *Un siècle de commerce et d'artisanat*, t. I, p.90, s.d.), elle aurait appartenu depuis le XVI^e siècle à la famille Frollant, puis entra par héritage en possession d'Hervé Frigot, teinturier, cité dans un acte de 1697. En 1780 Louis Frigot, qui possédait la charge de conseiller du roi, lui avait succédé.



Localisation sur le plan Lerouge, 1767

L'édifice comporte deux étages carrés et un étage de comble, reposant sur un rez-de-chaussée à usage commercial.



La façade est entièrement recouverte d'un enduit couvrant, sauf au niveau du rez-de-chaussée, laissant ainsi apparaître une grosse pièce de chêne formant linteau sur l'ouverture de l'ancienne boutique. Le mur pignon donnant sur la rivière est équipé de latrines en encorbellement. Il est aussi muni de plusieurs chaînes de fixation suspendues en l'air, dont l'usage se rapporte probablement à la vocation artisanale de cette ancienne teinturerie.

Détail de la façade postérieure



La façade postérieure, enclavée dans une petite cour, est traitée en pierre de taille calcaire et présente une étroite aile en retour le long de la rivière. L'aspect des fenêtres à linteaux clavés ainsi que d'autres éléments architecturaux visibles à l'intérieur de la construction (escalier tournant à double noyau et cheminée) permettent d'en situer la construction dans le troisième quart du XVII^e siècle. La façade sur rue a été remaniée

dans les premières décennies du XX^e siècle, à l'occasion d'un rehaussement de la construction ayant conduit à absorber les fenêtres de combles, initialement placées en chien assis, dans l'élévation actuelle. L'aspect initial de la façade est visible sur plusieurs cartes postales anciennes, antérieures à ce remaniement.

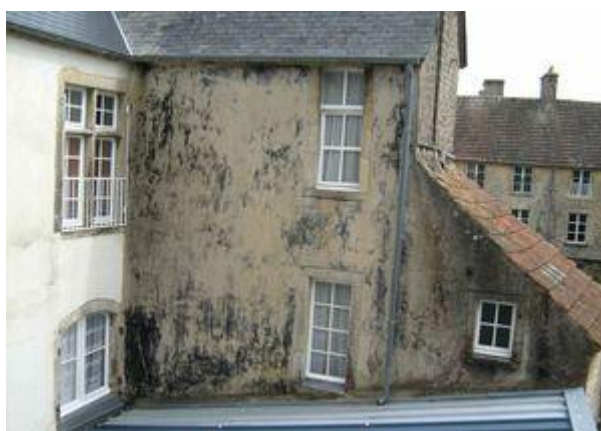
La maison du n°14 de la rue des Religieuses offre un bel exemple de demeure urbaine. Elle présente en particulier l'intérêt d'avoir conservé son enduit de façade du début du XX^e siècle ainsi que ses dispositions intérieures du XVII^e siècle. On peut regretter en revanche le traitement brutal du rez-de-chaussée, qui nécessiterait un habillage plus harmonieux.

MAISON – 16 RUE DES RELIGIEUSES

D'après un recensement de la population effectué en 1780, il apparaît que cette maison située au croisement de la rue des Religieuses et de la rue Pelouze appartenait probablement alors au sieur Frigot, conseiller du roi au bailliage de Valognes, dont la propriété s'étendait jusqu'au contact de l'hôtel de Thieuville.



L'édifice comprend deux étages carrés et un étage de combles et s'étend sur trois travées ordonnancées. L'ensemble de la construction est en pierre calcaire laissée apparente et la toiture à deux pans est couverte d'ardoises.



Tandis que les fenêtres éclairant le premier étage sont coiffées d'arcs surbaissés, celle du second possèdent des linteaux droits et sont encore équipées de traverses et de meneaux de section semi-circulaire. En partie haute du mur pignon occidental, donnant sur la rue Pelouze, subsiste également une ancienne fenêtre gerbière à arc en plein-cintre. La façade postérieure, partiellement enduite, présente une étroite aile en retour percée elle aussi de fenêtres à meneaux. Ces caractères architecturaux permettent de dater la construction du second tiers du XVII^e siècle, même si celle-ci intègre vraisemblablement des éléments plus anciens.

On doit regretter l'insertion en façade d'une devanture de garage, formant une large saillie, qui cache partiellement et étouffe cette belle demeure ancienne.

MAISON – 20 RUE DES RELIGIEUSES

Selon un acte relatif à la propriété voisine (hôtel du Mesnildot-de-la-Grille), cette maison de la rue des Religieuses appartenait en 1730 aux « représentants de Gabriel Pelcerf ». En 1780 sont cités comme occupant du n°169 de la rue Aubert - correspondant manifestement à l'actuel n°20 de la rue de Poterie - les dénommés Brétel, « éperonnier », et Le Riche, perruquier.



Localisation sur le plan Lerouge, 1767



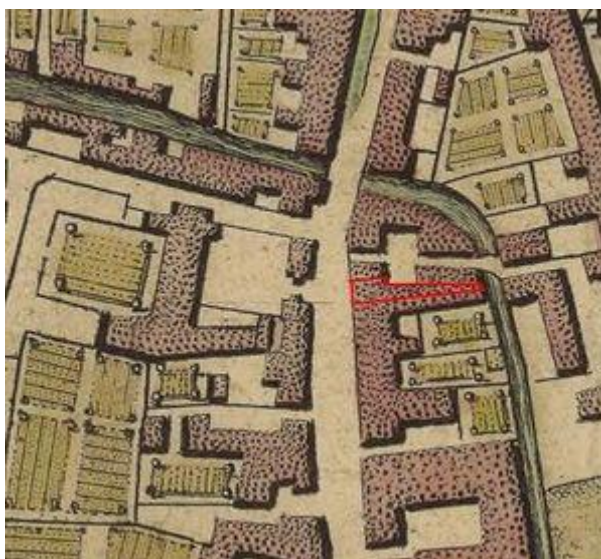
Cette maison de commerçant possède trois niveaux d'habitation, incluant un rez-de-chaussée équipé d'anciennes boutiques, et deux étages carrés. La façade, peu large, ne comprend que deux travées. L'ensemble de la construction est édifiée en moellon de pierre calcaire et la toiture à deux pans est couverte d'ardoise.

La distribution intérieure est assurée par un escalier en vis logé dans une tour quadrangulaire placée sur l'arrière de l'édifice. Cet escalier étant cependant en indivision avec la propriété voisine, s'accède depuis l'actuel n°22 de la rue des Religieuses. D'après l'aspect des petites fenêtres à chanfreins servant à éclairer la montée d'escalier, cette partie de la construction apparaît attribuable au XV^e siècle. Le reste de l'édifice a en revanche été largement modifié dans le courant du XVIII^e siècle, en incluant en particulier l'aménagement des grands arcs surbaissés formant la devanture des boutiques. Celles-ci apparaissent aujourd'hui en partie enfoncées sous le niveau de la rue, en raison du ré-haussement de la chaussée.



Tour quadrangulaire couverte en bâtière sur l'arrière de l'édifice

MAISON – 21 RUE DES RELIGIEUSES



Localisation sur le plan Lerouge, 1767



Cette maison à boutique du bas de la rue des Religieuses présente une façade entièrement maçonnée en pierre de taille calcaire.

Son élévation comporte deux étages carrés sous des combles couverts d'ardoise, et se compose de trois travées ordonnancées. Les ouvertures présentent des encadrements saillants et un bandeau horizontal, placé sur les linteaux des fenêtres du premier étage, marque la séparation entre le deuxième et le troisième niveau. Un second bandeau, placé au-dessus des fenêtres du deuxième étage souligne la corniche. Une unique fenêtre de comble à pignon occupe l'axe de la façade. Un garde-corps en fer forgé protège l'une des fenêtres de l'étage, mais les autres ouvertures en sont aujourd'hui dépourvues.

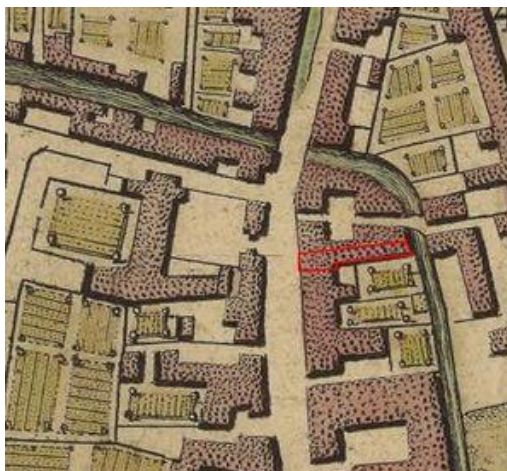


Cette construction ne semble pas antérieure à la première moitié du XIX^e siècle mais les arrières de l'édifice intègrent des appendices plus anciens, qui viennent jusqu'au contact de la rivière du Merderet, bordant la parcelle au nord. Le commerce de boulangerie pratiqué dans la boutique du rez-de-chaussée remonte au moins au début du XX^e siècle (boulangerie Pasquier).

Aperçu de la façade sur une carte postale ancienne, vers 1900

MAISON – 23 RUE DES RELIGIEUSES

Cette maison à boutique de la rue des Religieuses semble correspondre à l'adresse qui était occupée en 1786 par Louis Restout, exerçant à Valognes la profession d'orfèvre.



Localisation sur le plan Lerouge, 1767



La façade, recouverte d'un enduit peint de teinte claire, se compose de deux travées et s'élève sur deux étages carrés et un étage de combles. Très largement et mal remaniée dans la seconde moitié du XX^e siècle, elle ne présente plus aujourd'hui de caractères architecturaux particuliers.

Les arrières en revanche logent une tour d'escalier en vis attestant l'origine Renaissance, voire médiévale, de cette construction. D'après sa disposition, cet escalier était initialement commun avec la maison située au n° 25 de la rue, ce qui semble indiquer une division de propriété intervenue

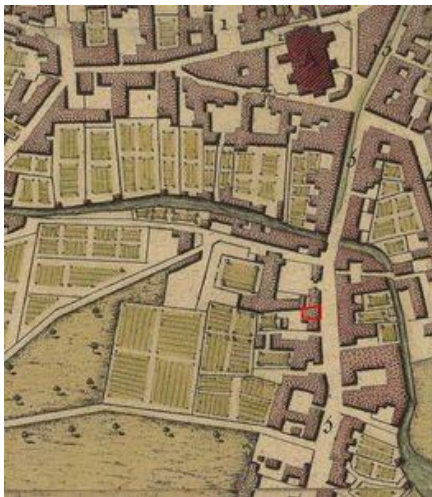
depuis entre ces deux édifices. Les arrières de l'immeuble intègrent d'autres appendices, qui viennent jusqu'au contact de la rivière du Merderet, bordant la parcelle au nord.

La découverte signalée de moules et plombs de pèlerinages datant du XV^e ou XVI^e siècle retrouvés dans la rivière à cet endroit se rapporte peut-être aux activités d'orfèvrerie pratiquées jadis dans l'édifice. Signalons qu'il existait dès le XV^e siècle une famille d'orfèvre du nom de Restout établie à Rouen, mais ses liens avec l'orfèvre valognais du XVIII^e siècle ne sont à ma connaissance pas établis.



Moule de fonte en pierre de schiste d'une croix à l'effigie de la Vierge, probablement Notre-Dame de l'Etoile honorée en l'abbaye de Montebourg (coll. part.). Cet objet a été découvert sur l'arrière de l'édifice, dans la rivière du Merderet.

MAISON – 22 ET 24 RUE DES RELIGIEUSES



Il semble que cette demeure appartenait en 1780 au sieur Dubos, perruquier, occupant alors le n°168 de la rue Aubert.

Elle comprend deux étages d'habitation et un niveau de combles, abrités sous une toiture à deux pans, couverte d'ardoise. La façade sur rue, large de trois travées, est traitée en pierre de taille calcaire et intègre en rez-de-chaussée deux

grands arcs surbaissés formant devanture de boutiques. Les fenêtres du premier étage sont coiffées d'arcs surbaissés tandis que celles du second étage sont à linteau droit.

La porte d'entrée, reportée en position latérale, ouvre sur un couloir donnant accès à un escalier en vis logé dans une tour quadrangulaire placée en saillie sur l'arrière de l'édifice. Cet escalier qui date de la seconde moitié du XV^e siècle dessert aussi la maison voisine, indice d'une partition entre les deux propriétés postérieure à la fin du Moyen-âge.

Bien qu'elle intègre des éléments clairement plus anciens (l'escalier et les portes à arc en accolade des niveaux qu'il dessert ; souche de cheminée massive...), l'architecture de cette maison est principalement attribuable au XVIII^e siècle.



Couloir et entrée de la cage d'escalier en vis

MAISON – 25 RUE DES RELIGIEUSES



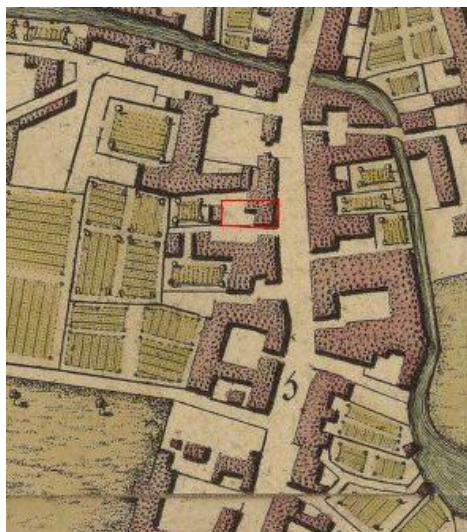
Il semble que cette demeure de la rue des Religieuses appartenait en 1786 au sieur Cheneaux, contrôleur des actes au sein de la vicomté de Valognes. **La façade en moellons apparents de pierre calcaire** présente en élévation un étage carré et un étage de comble et s'étend sur la largeur de deux travées. Le rez-de-chaussée est percé d'une porte centrale encadrée de deux grandes fenêtres qui devaient initialement former boutique. Une seconde porte, aujourd'hui obstruée, donnait accès à un escalier desservant les étages. Les fenêtres quadrangulaires de l'étage présentent des encadrements nettement saillants au nu de la façade.

Les fenêtres de comble initialement dotées de « chiens assis » en surcroît ont été partiellement démontées, ne laissant plus apparaître aujourd'hui que la base des piédroits subsistant sous le niveau des sablières. L'enduit qui recouvrait la façade a disparu et les huisseries anciennes ont malheureusement été remplacées par du PVC. L'un des deux gardes corps en fer forgé des fenêtres du premier étage a été supprimé.



Si la façade actuelle ne présente aucun élément antérieur au XVIII^e siècle, la tour d'escalier en vis desservant les étages, jadis commune avec la maison située au n°23 de la rue, indique une implantation remontant pour le moins à l'époque de la Renaissance.

MAISON – 26 RUE DES RELIGIEUSES



Il semble que cette maison de la rue de la rue des Religieuses était conjointement occupé en 1780 par la veuve Jacquin, les filles Hamel et le dénommé Gaspard Androis, exerçant le métier de sellier. Elle abritait au début du XXe siècle le magasin du serrurier V. Desmares.

L'édifice est entièrement construit en **moellon de pierre calcaire**, désormais apparent en façade, bien que celle-ci fut destinée initialement à être enduite. Il comprend deux étages d'habitation et se développe en largeur sur deux travées. La toiture à deux pans est couverte d'ardoises.



La façade sur rue, très dépouillée, ne parait pas antérieure au XIX^e siècle. Elle a été modifiée dans la seconde moitié du XX^e siècle par l'insertion d'une porte de garage, venue se substituer à une ancienne boutique dont les traces sont encore apparentes et qui figure sur des cartes postales anciennes. La façade postérieure est accolée d'une étroite aile en retour et d'une tour hors œuvre, de plan semi-circulaire, abritant un escalier en vis. Tandis que l'aile en retour constitue une adjonction du XVIII^e siècle, la tour d'escalier appartient à la Renaissance (XVI^e siècle).

MAISON – 27 RUE DES RELIGIEUSES



D'après les sources écrites disponibles, il apparaît que cette maison appartenait en 1786 au sieur Lalande, aubergiste, résidant alors au n°10 de la rue des Religieuses. Le destin de l'aubergiste Lalande est lié de façon assez directe aux événements de la Révolution à Valognes. Le 7 juillet 1796 au soir, lors de rixes qui accompagnèrent la comparution du représentant de la Constitution Lecarpentier face à l'administration municipale, le sieur Lalande venu manifester fut en effet sérieusement bousculé par les forces de l'ordre, au point d'en mourir durant la nuit. La raison de cette mort fut imputée par les autorités aux convulsions dues à la colère « *de n'avoir pas réussi dans le projet sans doute formé de commettre une atrocité* ». Selon le commandant Colin dirigeant la garde nationale « *la fureur qui s'est emparé de lui a été au point qu'ayant été ouvert après sa mort, on a reconnu qu'il avait des*

fibres de la tête cassées » (Jean POUËSSEL, « Le retour de Lecarpentier à Valognes », *Revue de la Manche*, fasc. 131, juillet 1991, p. 40).



Cette demeure se développe le long de la rue sur une largeur de quatre travées régulières, mais l'élévation de l'édifice n'est pas homogène : tandis que les deux premières travées ne comprennent qu'un seul étage d'habitation, les deux secondes intègrent un deuxième étage en nette surcroît. La façade en pierre calcaire est aujourd'hui apparente mais possédait initialement un enduit couvrant. Le rez-de-chaussée à usage commercial a été entièrement remanié et re-parementé dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Le premier étage présente une série d'ouvertures en porte-fenêtre coiffées d'arcs surbaissés à clé saillante, protégées par des gardes corps en ferronnerie assez joliment ouvragés.

MAISON – 31 RUE DES RELIGIEUSES

En 1765 cette demeure appartenait au dénommé Joseph Laisné. Un sieur Laisné, teinturier, est à nouveau cité en 1786 parmi les résidents de cette demeure, qui correspondait alors au n°12 de la rue des Religieuses. Selon le recensement de 1786, logeaient aussi à cette adresse la demoiselle Jourdain, la veuve Tolmer et le bureau du tarif.



La façade sur rue comprend deux étages d'habitation et un niveau de combles, sur un rez-de-chaussée anciennement à usage de boutique, désormais transformé en garage. L'édifice est limité en largeur à deux travées ordonnancées, avec fenêtres coiffées d'arcs surbaissés au premier étage, fenêtres quadrangulaires à l'étage et fenêtres à pignon éclairant les combles. Un bandeau horizontal court à l'appui des ouvertures du premier et du second étage. L'ensemble du parement en pierre calcaire est recouvert d'un enduit. Une étroite tour quadrangulaire adossée à la façade postérieure loge un escalier desservant les étages.

Cette construction apparaît globalement attribuable au XVIII^e siècle mais l'aspect massif de la souche de cheminée et le principe de l'escalier hors-œuvre permettent de percevoir le maintien partiel d'une structure plus ancienne, pouvant remonter à l'époque de la Renaissance.

On peut regretter naturellement la substitution d'un garage aux anciennes boutiques du rez-de-chaussée et la sécheresse des barres métalliques servant de garde-corps devant les fenêtres sur rue, qui altèrent un peu la sobre élégance de cette maison ancienne.



Détail d'une carte postale ancienne, vers 1900

MAISON – 39 RUE DES RELIGIEUSES

Au regard des archives consultées, il semble que cette demeure appartenait en 1786 au dénommé Vallée, exerçant le métier de charpentier.



Il s'agit d'une construction maçonnée en pierre calcaire comprenant en élévation deux étages et deux travées. Le rez-de-chaussée possède cependant trois ouvertures : une porte latérale et deux fenêtres d'inégales dimensions. Ces trois baies sont coiffées d'arcs cintrés mais la fenêtre centrale se distingue par sa clé saillante et sa plus grande largeur. Sans-doute s'agissait-il initialement d'**une ouverture de boutique**.

Par opposition aux baies du rez-de-chaussée, les fenêtres des étages sont à simple linteau droit et sont abritées sous de petits arcs de décharges, aujourd'hui apparents. D'étroits bandeaux horizontaux courent à l'appui des fenêtres des deux étages.

De proportions harmonieuses cette ancienne maison à boutique offre un bel exemple de petite construction urbaine du XVIII^e siècle. Il faut regretter cependant la disparition de l'enduit qui devait initialement recouvrir la partie supérieure de la façade, et la disparition probable des gardes corps en fer forgé devant avoir précédé les simples barrières en bois actuelles.

MAISON – 43 RUE DES RELIGIEUSES

Cette maison, délimitée par l'hôtel Martin de Bouillon et la chasse dite du Vieux-Château appartenait en 1743 au dénommé Guillaume Couppey. En 1781 et 1782 est mentionné « *le nommé Le Blanc représentant le sieur Couppey* », puis, en 1786, la veuve Couppey, résidant au numéro qui correspondait alors au 21 de la rue Aubert.



Il s'agit d'une petite construction de deux travées, ne comportant qu'un étage d'habitation et un étage de combles. Les percements de façade - fenêtre à arc surbaissé et fenêtre de comble à pignon - sont **caractéristiques des constructions valognaises du XVIII^e siècle** mais la souche de cheminée massive indique la reprise probable d'un édifice plus ancien.



L'élévation en moellon de pierre calcaire est recouverte côté rue d'un enduit à décor de « calepinage » ou de « faux appareil » surligné de traits rouges. Ce décor polychrome, qui appartient probablement à la seconde moitié du XIX^e siècle, mérite d'être soigneusement conservé. Les huisseries ne sont pas antérieures au XX^e siècle mais présentent également un certain intérêt. En dépit de sa modestie, cet édifice offre un bel exemple de bâti urbain du XVIII^e siècle.

MAISON – 4 RUE PELOUZE

Cette demeure située au contact de la rivière du Merderet résulte d'une implantation ancienne, probablement médiévale. Elle figure sur le plan Lerouge de 1767 et semble avoir appartenu au sieur Lavenu (ou Lavenet ?), teinturier, dont la veuve est citée en tant que résidente au n°2 de la rue des *Trois Tisons* lors d'un recensement effectué en 1786.



Localisation approximative sur le plan Lerouge, 1767

L'édifice est entièrement construit en moellons de pierre calcaire. Il présente côté rue une élévation comprenant deux étages d'habitation et un niveau de combles, pour une façade constituée de trois travées de baies. La charpente à deux pans et pignons découverts est coiffée d'ardoises.



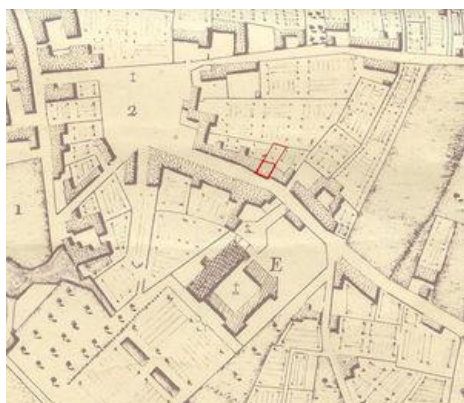
La façade postérieure est augmentée d'une aile en retour avec pièces d'habitation à l'étage et remise en rez-de-chaussée, délimitant une petite cour fermée sur l'arrière de l'édifice. Une tour quadrangulaire servant à loger un escalier en vis à marches formant noyau est logée à la jonction des deux ailes. L'accès à la rivière est assuré par une porte ouvrant depuis la cour, et des latrines ont également été installées en débord sur le cours d'eau.

L'analyse de l'édifice permet de relever le maintien d'une structure datant du XVI^e siècle, dont subsiste en particulier l'escalier en vis et plusieurs ouvertures avec linteaux ornés d'arcs en accolade. Cet édifice a été remanié au XVIII^e siècle, en intégrant une cheminée à décor rocaille située au premier étage. La façade sur rue semble enfin avoir été entièrement reprise dans la première moitié du XIX^e siècle.



Détail d'une fenêtre de comble

MAISON – 5 RUE DES CAPUCINS



La maison située au n°5 de la rue des Capucins semble avoir appartenu dans la première moitié du XVIII^e siècle au sieur de la Mare, mentionné entre 1725 et 1746 dans plusieurs actes relatifs à des propriétés voisines. Il semble qu'elle appartenait en 1786 à Mme Duquesney, résidant à cette date au n°3 de la rue des Capucins et exerçant (?) le métier de potier. L'édifice figure également sur le plan Lerouge de 1767.

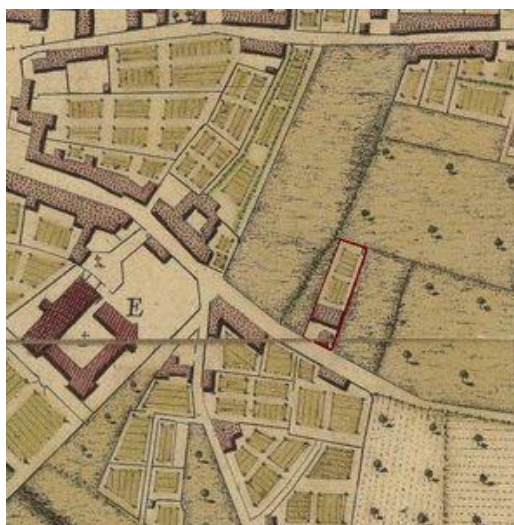


L'édifice comporte simplement un rez-de-chaussée et un étage d'habitation sous combles, mais il intègre un corps double en profondeur, permettant de loger plusieurs pièces par niveau. La façade principale est divisée en trois travées régulières, avec une porte d'entrée et une unique fenêtre de comble placées au centre de l'élévation. Les fenêtres sont coiffées de linteaux à clé saillante et un bandeau horizontal court à l'appui des ouvertures du premier étage, entre les deux chaînes d'angle délimitant la façade. Initialement enduits,

les parements sont aujourd'hui en moellon apparent de pierre calcaire et le PVC a malheureusement remplacé le bois de chêne des anciennes huisseries.

Une porte de garage a été ouverte dans la seconde moitié du XX^e siècle, à la droite de la porte d'entrée. Une carte postale du début permet de distinguer la fenêtre qui l'a précédée, ainsi que l'enduit à décor de "faux appareil" qui recouvrait l'édifice.

MAISON – 21 RUE DES CAPUCINS



Cette demeure figure le plan Lerouge de 1767 mais elle a probablement été transformée postérieurement car une date portée de 1783 figure sur une fenêtre de comble.

En 1708 et 1719, messire Jean Dubois sieur de Valmont possédait une maison correspondant peut-être à celle-ci, à l'est de l'actuel hôtel Ernault de Chantore. En 1786 est référencé au n°7 de la rue des Capucins et du Bourg-Achard le sieur Pierre Lemarotel, commis au tarif. Peut-être est-ce à ce dernier que revient la « modernisation » de la demeure à la fin du XVIII^e siècle...



Le corps de logis est intégralement édifié en pierre calcaire. Il comporte un étage carré et un étage de combles, et présente une façade ordonnancée de quatre travées. Conformément à ce que l'on observe dans beaucoup d'autres demeures valognaises du XVIII^e siècle, les baies du rez-de-chaussée sont coiffées d'arcs surbaissés et celles de l'étage présente un linteau droit. Une série de fenêtres à pignon éclaire les combles, couverts d'ardoise. Les traces de layage visibles en parement de l'édifice indiquent que la façade était

probablement destinée à être enduite.

Placé en léger retrait de la rue, la demeure est précédée par une courette, délimitée par une clôture avec muret et portail d'entrée à « potils ». La remise située à gauche de la façade appartient au XVIII^e siècle mais le garage en vis-à-vis est une adjonction plus récente (années 1960). Un jardin s'étend sur l'arrière de la propriété.



Cet édifice est situé dans le périmètre protégé de l'église d'Alleume (Is. Mh) et de l'hôtel d'Anneville du Vast (Is Mh). En dépit de sa sobriété et d'additions de fenêtres modernes sur la façade postérieure, il s'agit d'une belle construction représentative de l'architecture valognaise du XVIII^e siècle.

MAISONS – 40-46 RUE DES CAPUCINS



Ce groupe d'habitations du **quartier d'Alleaume** est postérieur au plan de Valognes levé en 1767 par l'ingénieur Lerouge. Il s'agit d'un lotissement immobilier constitué de quatre logements distincts, tous inscrits dans un même schéma d'élévation ordonnancée, formé d'un rez-de-chaussée et d'un étage carré sous combles. Tandis cependant que le premier lot, au n°40 de rue, n'intègre en largeur que deux travées de baies, chacun des autres lots contient trois travées. D'autres détails distinguent les différentes entités d'habitation : présence d'une ouverture de boutique au n°44 ; étage d'attique et angle incliné soigneusement orné d'une niche servant à loger une statue de saint Maur au n°46.

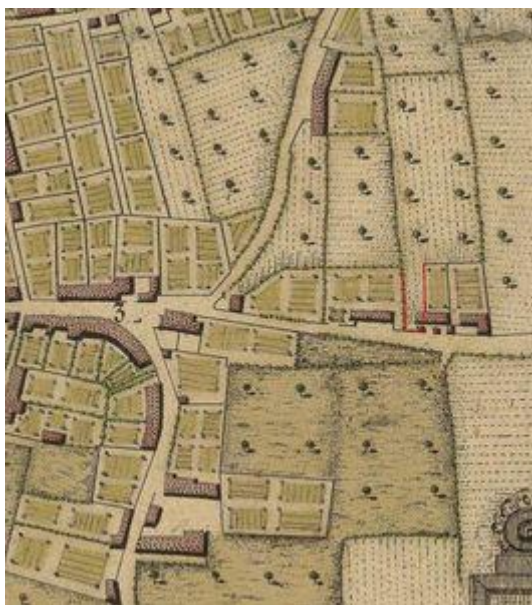


La façade, entièrement traitée en pierre de taille calcaire, dénote une construction relativement luxueuse. Un solin marque le niveau d'appui de l'édifice et un bandeau horizontal sépare le premier du deuxième niveau. Un second bandeau court en prolongement des linteaux des ouvertures du premier étage et des chaînes verticales soulignent par endroit les divisions entre habitations.

Cet ensemble architectural constitue un bel exemple de lotissement de la fin du XVIII^e siècle, qui se signale autant par la qualité de mise en œuvre des matériaux que par des éléments de décor, tout particulièrement la niche ornée abritant la statue de saint Maur.

MAISON – 55 RUE SAINT-MALO

La maison située au n°55 de la rue Saint-Malo présente une date portée de 1763 et figure sur le plan Lerouge de 1767. L'identité du bâtisseur et des propriétaires successifs n'est pas connue.



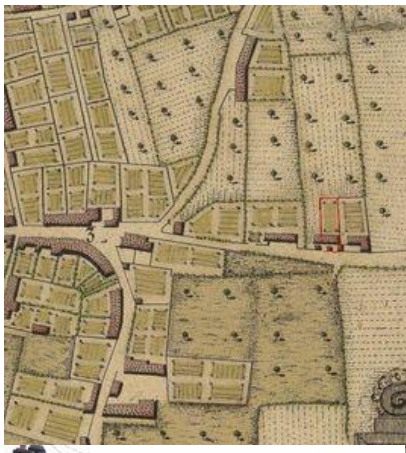
Localisation sur le plan Lerouge, 1767

Cet édifice est entièrement construit en pierre de taille calcaire. Il comporte un unique étage d'habitation sous un niveau de combles couvert d'ardoises. La façade se compose de trois travées ordonnancées avec porte d'entrée en position centrale. Toutes les ouvertures de la façade présentent des encadrements saillants, et un bandeau horizontal marque la séparation entre les ouvertures du rez-de-chaussée, coiffées d'arcs surbaissés, et les fenêtres de l'étage. Des chaînes verticales délimitent les angles de la façade. Une petite cour bordée d'une haie végétale précède l'édifice.



L'arc de la fenêtre de comble située au centre de la façade, au-dessus de la porte d'entrée, présente une date portée, avec chiffres en sculptés en réserve, de 1763.

MAISON – 57 RUE SAINT-MALO



Cet édifice figure sur le plan Lerouge de 1767.

La façade en pierre calcaire apparente comporte un étage carré et un étage attique et se divise en quatre travées régulières. Les baies du rez-de-chaussée, coiffées d'arcs surbaissés, se distinguent des fenêtres à linteau droit de l'étage. Les fenêtres de l'étage attique, grossièrement carrées, présentent un appui peu saillant. La charpente à deux pans est couverte d'ardoise. Une petite cour délimitée par un muret et ouvrant par un portail à piliers appareillés en pierre de taille précède l'édifice du côté de la rue.



En dépit d'une certaine sécheresse, cette construction datant de la seconde moitié du XVIIIe siècle se signale par le bon état de conservation des huisseries, tantôt à grands ou petits carreaux. La porte semble également d'origine.

MAISON – 3 ET 5 RUE DE GREVILLE



Ces habitations figurent déjà sur le plan Lerouge de 1767 et présentent en effet des caractéristiques architecturales pouvant remonter à la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Il s'agit d'un long bâtiment de plain-pied, ne disposant que d'un étage de combles et s'étirant sur près de dix travées, pour regrouper trois logements distincts inscrits dans un même alignement. Une série de petites fenêtres à arc surbaissé ajoure la façade. Les maçonneries en moellons de pierre calcaire étaient peut-être initialement recouvertes

d'enduit car certains encadrements de baie présentent encore des traces résiduelles de peinture blanche. La tuile mécanique a remplacé le chaume en couverture. Plusieurs huisseries anciennes peuvent dater du XIX^e siècle.



Ces bâtiments semblent désaffectés ; faut-il craindre un remaniement qui ferait perdre à cet ensemble son intégrité, voire une éventuelle destruction ?

Ce groupe de maisons présente pourtant de l'intérêt car il est représentatif d'un type d'habitat modeste, destiné aux journaliers et aux classes les plus pauvres, qui coexistait à Valognes avec les grandes demeures de l'aristocratie. Ce quartier abritant jadis de nombreuses carrières de pierre calcaire, il se pourrait que ces maisons aient été édifiées pour des ouvriers carriers.

